



> Essais hydrauliques.



> Endurance de l'inverseur bain/douche.

NF UN PRODUIT CERTIFIÉ NF
PORTE OBLIGATOIREMENT LE LOGO NF.

> CERTIFICATION

La marque NF, c'est

UNE DÉMARCHÉ VOLONTAIRE DES FABRICANTS
UN GAGE DE QUALITÉ ET D'OBJECTIVITÉ

POURQUOI UNE CERTIFICATION SUR LES MITIGEURS THERMOSTATIQUES ?

Les mitigeurs thermostatiques sont de plus en plus utilisés pour équiper les baignoires et les douches.

Par rapport aux robinetteries plus couramment utilisées telles que les mélangeurs et les mitigeurs mécaniques, on attend des mitigeurs thermostatiques un accroissement du confort, de la sécurité (anti-brûlure)* tout en limitant les consommations d'eau et d'énergie. La marque NF et le classement ECAU associé permettent d'informer l'utilisateur et de lui garantir que les niveaux de performance attendus sont atteints.

Photo de couverture:
> Essai de dimensionnement.

*Se référer à l'arrêté du 30/11/2005

Qualité et performances confirmées

- > LES CONTRÔLES APPORTENT L'ASSURANCE QUE LE MITIGEUR THERMOSTATIQUE CERTIFIÉ POSSÈDE LES CARACTÉRISTIQUES EXIGÉES PAR LE RÉFÉRENTIEL.
- > AU TERME DE L'AUDIT ET DES ESSAIS, LE FABRICANT OBTIEN LE DROIT D'APPOSER LE LOGO NF SUR LES MITIGEURS THERMOSTATIQUES CONCERNÉS. IL PEUT ÉGALEMENT BÉNÉFICIER DU CLASSEMENT ECAU S'IL EN A FAIT LA DEMANDE.
- > LE DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF ET DU CLASSEMENT ECAU EST RÉEXAMINÉ PÉRIODIQUEMENT.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Liste des produits certifiés disponible sur le site
www.cstb.fr
ou evaluation.cstb.fr

Direction Hydraulique
et Équipements Sanitaires
tél : 01 64 68 89 78



Mitigeurs thermostatiques

Octobre 2013 | Crédits photos: CSTB | Imprimé sur papier recyclé | Impression: 2 500 exemplaires



LA CERTIFICATION ATTESTE DE LA FIABILITÉ DES PRODUITS

> DES ESSAIS EN LABORATOIRE INDÉPENDANT

- Qualité des matériaux
- Essais dimensionnels
- Essais mécaniques
- Essais hydrauliques
- Essais d'endurance
- Essais acoustiques

> DES CONTRÔLES EN USINE ET DANS LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

- Prélèvements de produits deux fois par an pour essais
- Vérification de l'organisation qualité du fabricant

NF LES MITIGEURS THERMOSTATIQUES CERTIFIÉS
PORTENT LA MARQUE DE QUALITÉ NF.

CSTB
le futur en construction

CSTB
le futur en construction

UN MITIGEUR THERMOSTATIQUE CERTIFIÉ NF UN GAGE DE :

- > **CONFORT**
 - Un réglage de la température simple et précis
 - Une température d'eau mitigée stable et sans fluctuations
- > **SÉCURITÉ**
 - Une limitation de la température grâce à des butées de réglage
 - Une fermeture automatique du mitigeur en cas de coupure de l'eau froide
 - Une protection anti-retour interdisant tout passage d'eau chaude dans le circuit d'eau froide et inversement
- > **ÉCONOMIE**
 - Une possibilité de limitation de débit par butée
 - Une limitation du gaspillage grâce à la rapidité et à la précision du réglage de la température.



> Plate-forme d'endurance mécanique sur robinetterie sanitaire.

UN PRODUIT DE QUALITÉ : INDISPENSABLE, MAIS PAS SUFFISANT

SI L'UTILISATION DE PRODUITS DE QUALITÉ EST UN PRÉ-REQUIS, IL EST INDISPENSABLE QUE L'INSTALLATION SOIT CONÇUE, MISE EN ŒUVRE ET ENTRETENUE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.

Les garanties d'un mitigeur thermostatique certifié



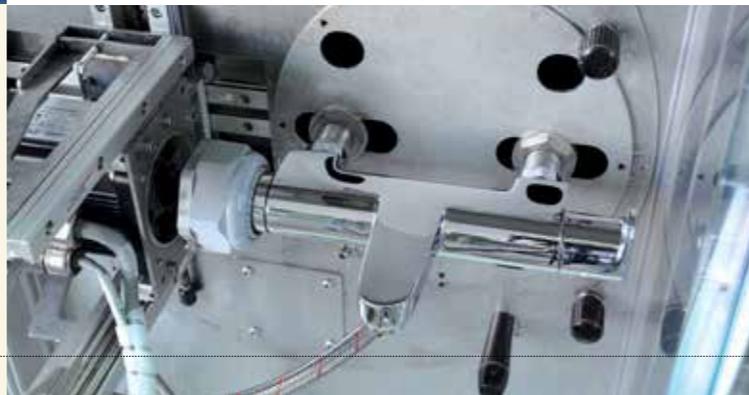
QUALITÉ DES PRODUITS

LES CONTRÔLES ET ESSAIS EFFECTUÉS SUR LES MITIGEURS THERMOSTATIQUES GARANTISSENT QU'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE CONFORT, DE SÉCURITÉ ET D'ÉCONOMIE ATTENDUES PAR L'UTILISATEUR.

Tout d'abord, le référentiel de la marque NF impose comme prérequis à la certification le respect du Code de la Santé Publique relatif aux matériaux en contact avec l'eau potable. Il prévoit ensuite de réaliser des essais de :

- Qualité des matériaux (corrosion)
- Qualité des revêtements
- Résistance mécanique
- Endurance
- Étanchéité
- Acoustique (limitation des bruits transmis)
- Performance hydraulique (débit adapté à l'usage)
- Sensibilité, fidélité, effort de manœuvre (facilité et précision du réglage de la température)
- Protection antipollution (pas d'intercommunication entre l'eau chaude et l'eau froide ni de risque de pollution du réseau de distribution)
- Sécurité anti-brûlure (compensation des variations de pression ou de température).

> Essai d'endurance de l'organe de fermeture.



CLASSEMENT ECAU

CE CLASSEMENT, FACULTATIF, QUI VIENT EN COMPLÉMENT DE LA MARQUE NF, PERMET AU PRESCRIPTEUR D'ORIENTER LE CHOIX DE SON MITIGEUR EN FONCTION DES PERFORMANCES QUI LUI SEMBLENT PRÉPONDÉRANTES. QUATRE CARACTÉRISTIQUES ONT ÉTÉ CHOISIES. ELLES SONT ASSOCIÉES À UNE CLASSE (1, 2, 3, ETC.) REPRÉSENTANT DES NIVEAUX CROISSANTS DE PERFORMANCES.

- La caractéristique E correspond au débit et permet de choisir un produit en fonction de l'appareil à équiper et du niveau de confort souhaité.
- La caractéristique C prend en compte les exigences de confort, de sécurité, d'économie d'eau et d'énergie.
- La caractéristique A correspond à l'acoustique et dépendra du type d'immeuble à équiper.
- Le choix de la classe U (caractéristique représentant l'usure) sera fonction de la fréquence d'utilisation et de la sévérité d'emploi.

> EXEMPLE DE CLASSEMENT : E2 C1 A3 U3

> Essai de pulsation / coup de bélier.



LA PÉRENNITÉ DE TOUTES CES CARACTÉRISTIQUES FAIT QUE CES PRODUITS PARTICIPENT DE LA CONSTRUCTION DURABLE.

LA CERTIFICATION DES PRODUITS DE CONSTRUCTION

- Une certification de produits de construction indique qu'un produit respecte des caractéristiques reconnues par les acteurs de la construction.
- Le référentiel de certification est mis à jour régulièrement en fonction des exigences de performances émanant du marché.
- En France, cette activité est réglementée par le Code de la Consommation.



profession

LA MARQUE NF EST UNE MARQUE COLLECTIVE DE CERTIFICATION. ELLE GARANTIT LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES PRODUITS ET SERVICES CERTIFIÉS. LA MARQUE NF GARANTIT NON SEULEMENT LA CONFORMITÉ AUX NORMES EN VIGUEUR, MAIS AUSSI DES CRITÈRES DE QUALITÉ SUPPLÉMENTAIRES CORRESPONDANT AUX BESOINS DES CONSOMMATEURS.



ACTEUR PUBLIC AU SERVICE DE L'INNOVATION DANS LE BÂTIMENT, LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT (CSTB) EST L'UN DES PREMIERS CERTIFICATEURS EUROPÉENS DES PRODUITS DE CONSTRUCTION. IL DÉLIVRE LE DROIT D'USAGE DES MARQUES NF ET CSTBAT RECONNUES PAR L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS.